



Semer pour l'avenir

22 octobre 2024

Rencontre d'information

**Prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc
Secteur St-Joseph, Germaine et Rouillier**



DÉROULEMENT

Mot de bienvenue du Maire

Mot du Directeur général

État de situation

Problématiques du secteur

Présentation du projet

Description des travaux potentiels réalisés par la Ville

Avantages du prolongement des services

Travaux requis de la part des propriétaires

Programme de mise aux normes des fosses septiques

Coûts, subventions et financement

Prochaines étapes

Échanges et périodes de questions



Mot de bienvenue du Maire

M. Christian Marin



Présentation du directeur général

M. Martin Lelièvre

ÉTAT DE SITUATION



Nombre de propriétés du secteur: **87**



Km de route du secteur: **2,8**



Dégradation de la chaussée: **avancée**



Pas de réseaux d'égout et d'aqueduc



Potentiel de développement de terrains

PROBLÉMATIQUES



Qualité de l'eau potable



Installations septiques non conformes



Risque de contamination de la nappe phréatique



Limite le développement sur les terrains vacants



Présentation du projet

Madame Tania Servranckx

MISE EN CONTEXTE DES TRAVAUX



Ville de Candiac

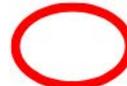
Usine

Ville de La Prairie

Site des étangs

Rue Bernard

Hôtel de ville

-  Prolongement des réseaux réalisés ou en cours
-  Prolongement potentiel des réseaux d'égout et d'aqueduc du secteur Saint-Joseph, Germaine et Rouiller

TRAVAUX PAR LA VILLE

Les travaux à réaliser par la Ville seraient les suivants :

- Conduites d'égout sanitaire et d'aqueduc (sans possibilité de choisir uniquement 1 service)
- Branchements de services jusqu'à la limite d'emprise
- Bornes-fontaines pour la protection incendie
- Poste de pompage sanitaire près de l'intersection de la route Édouard-VII
- Reconstruction complète de la chaussée
- Mise en place de l'éclairage

IMPACTS



Gestion des services d'eau par la Ville



Protection incendie accrue



Travaux et coûts pour les branchements



Possibilité de subdiviser les terrains



Évite les rejets dans l'environnement

TRAVAUX PAR LE PROPRIÉTAIRE

Les travaux qui sont de la responsabilité du propriétaire, à leur frais, sont:

- Débranchement des conduites existantes raccordées aux puits artésiens et aux installations septiques de chaque résidence.
- Raccordement des entrées de service (aqueduc et égout) entre la ligne d'emprise et les propriétés.
- Réfection des surfaces affectées sur la propriété à partir de la ligne d'emprise.
- Retrait ou mise hors service de l'installation septique.



Saint-Philippe



Programme de mise aux normes des fosses septiques

Monsieur Jérôme Carrier

MISE EN CONTEXTE

Pourquoi la Ville intervient-elle?

- Protéger l'environnement
- Appliquer le cadre réglementaire
- Corriger la situation à la suite des constats sur le territoire

MISE EN CONTEXTE

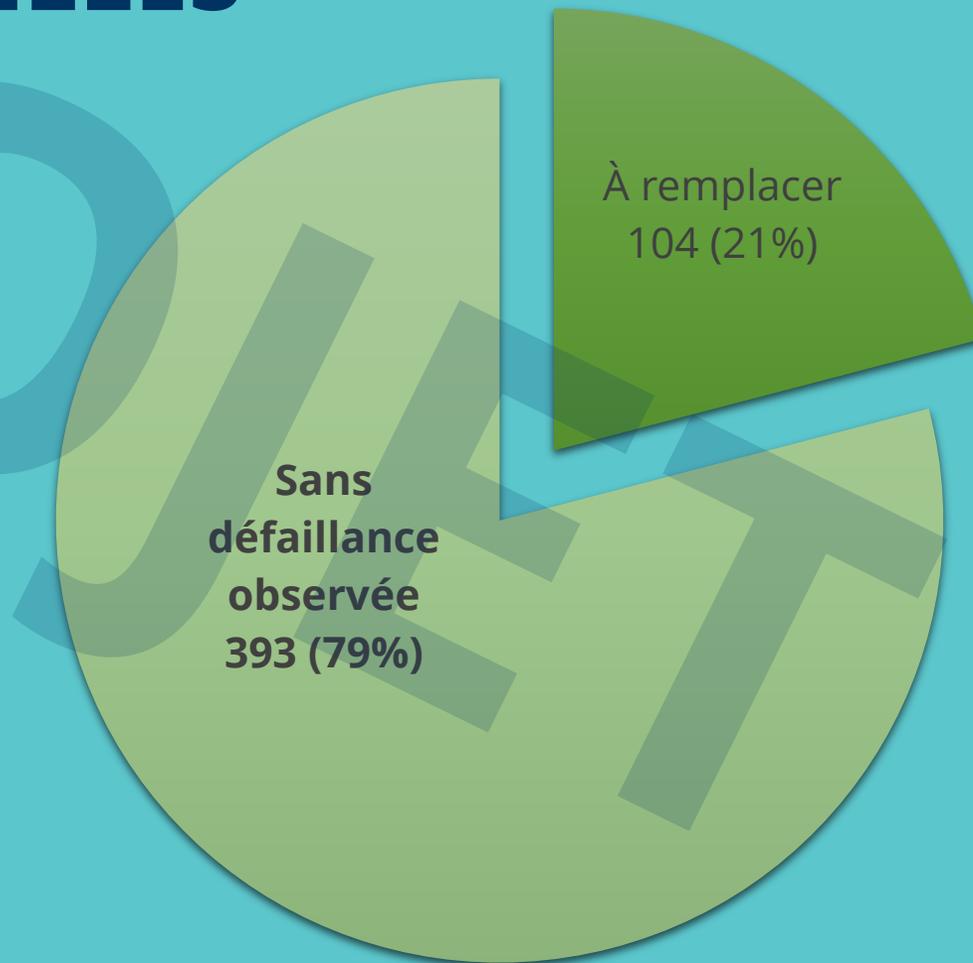
Mesures mises en place

- Exigence de remplacement des installations septiques polluantes
- Mise en place d'un programme d'aide financière au remplacement
- Gestion des vidanges des boues par la MRC (à venir)

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

- **En vigueur depuis juin 2023**
- **Aide financière sous forme de prêt remboursable**
- **Remboursement**
 - Sur le compte de taxes
 - Durée : 20 ans
- **Inclut les coûts du prêt et des intérêts encourus par la Ville**
- **Prolongation du programme possible**

ÉTAT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES RÉSIDENIELLES SUR LE TERRITOIRE (avant 2023)



ÉTAT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LE SECTEUR VISÉ

- **18** installations septiques avec des rejets dans l'environnement constatés
- Construites majoritairement **avant 1990**
- Durée de vie moyenne d'une installation septique: **entre 20 et 25 ans**

| Date de construction | Nombre d'installations | % |
|----------------------|------------------------|------|
| Avant 2000 | 54 | 67% |
| Après 2000 | 13 | 16% |
| Inconnu | 14 | 17% |
| TOTAL | 81 | 100% |

Une majorité d'installations septiques serait donc à remplacer dans les prochaines années



Coûts, subventions et financement

Madame Claudie Boutin

COÛTS ESTIMÉS



TRAVAUX

10,2 M\$

Coût total avec honoraires professionnels, le coût des travaux, les imprévus de construction, les taxes et le financement



SUBVENTIONS

4 M\$

Subventions potentielles basées sur les programmes actuels de financement



PORTION VILLE

2,7 M\$

Montant total à répartir à tous les immeubles imposables



TAXATION

3,5 M\$

Montant total à répartir au secteur et à payer par les propriétaires

TAXATION AU SECTEUR

En fonction des conditions du marché connues aujourd'hui, la portion à payer par les propriétaires du secteur est la suivante:

- 3,5 M\$ financé par une taxe de secteur, sur 25 ans
- Répartition à 35% en fonction de la superficie de terrain et à 65% en fonction du nombre d'immeubles touchés par les travaux.
- Répercussion du coût du projet sur le compte de taxes des citoyens du secteur sera en moyenne entre 2 200\$ et 3 000\$ par année, pendant 25 ans.

RÉPARTITION

| Compte de taxes annuel sur 25 ans | Nombre de portes |
|-----------------------------------|------------------|
| Entre 1 900\$ et 2 000\$ | 3 |
| Entre 2 001\$ et 2 200\$ | 3 |
| Entre 2 201\$ et 2 300\$ | 34 |
| Entre 2 301\$ et 3 000\$ | 28 |
| Entre 3 001\$ et 4 000\$ | 13 |
| Entre 4 001\$ et 5 000\$ | 2 |
| Entre 5 001\$ et 6 000\$ | 1 |
| Entre 6 001\$ et 7 000\$ | 1 |
| Entre 10 000\$ et 10 400\$ | 1 |

OCTOBRE
2024

NOVEMBRE
2024

DÉCEMBRE
2024

JANVIER
2025

PROCHAINES ÉTAPES



22 octobre 2024

1^e soirée d'information
pour les résidents du secteur

OCTOBRE
2024

NOVEMBRE
2024

DÉCEMBRE
2024

JANVIER
2025

PROCHAINES ÉTAPES



Répondre aux questions des
citoyens du secteur

OCTOBRE
2024

NOVEMBRE
2024

DÉCEMBRE
2024

JANVIER
2025

PROCHAINES ÉTAPES



Envoi du sondage pour
valider l'intérêt au projet

OCTOBRE
2024

NOVEMBRE
2024

DÉCEMBRE
2024

JANVIER
2025

PROCHAINES ÉTAPES



Compilation des résultats
du sondage

OCTOBRE
2024

NOVEMBRE
2024

DÉCEMBRE
2024

JANVIER
2025

PROCHAINES ÉTAPES



Diffusion des résultats
du sondage

PROCHAINES ÉTAPES

Si 60% des propriétaires sont en faveur du projet:

- **2025** : La Ville entamera des démarches avec les professionnels pour réaliser les études préliminaires et demander des subventions
- **2025-2026** : 2e rencontre citoyenne pour présentation de l'avancement du projet et de l'estimé révisé
- **2025-2026** : Plans et devis, règlement d'emprunt et appel d'offres pour les travaux
- **2027-2028** : Réalisation des travaux

PROCHAINES ÉTAPES

Si les propriétaires ne sont pas en faveur du projet:

- Les installations septiques non conformes devront être remplacées d'ici décembre 2026
- Continuation de l'entretien des installations septiques et des puits pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements.

NE MANQUEZ RIEN

S'abonner à la liste de diffusion
courriel du projet

Mon phil Citoyen
monphilcitoyen.quebec

Questions ou commentaires
infra@ville.saintphilippe.quebec





Période de questions

Merci

ville.saintphilippe.quebec



Semer pour l'avenir

